

Maurepas pour tous
6 rue du Vermois
78310 Maurepas
maurepaspourtous@laposte.net

Maurepas, le 14 mars 2016

A Monsieur G ergory Garestier
Maire de Maurepas
2 place d'Auxois
78 310 Maurepas

Objet : Votre courrier en date du 19 02 2016.

R f rence : GG/TG/2016-018.

Monsieur le Maire,

Nous avons bien re u votre courrier en date du 19 f vrier dernier et vous en remercions.

Le d but de votre lettre nous a paru constructif car vous semblez  tre en accord avec notre proposition de d marche d'interrogation quant   la suite   donner fin juin 2017 pour ce qui est de la production et distribution de l'eau   Maurepas. En effet, il s'agit de d terminer, sans a priori, apr s analyses les plus objectives possibles, la meilleure solution possible pour Maurepas et les Maurepasiens.

Malheureusement   la lecture de la suite de cette lettre, nous ne pouvons qu' tre inquiets et insatisfaits, et, en disant nous, nous incluons beaucoup d'autres personnes, bien au-del  m me des membres stricts de « Maurepas pour tous ».

Insatisfaits car, lorsque vous soulignez que "l' troitesse du calendrier fix  par l' tat n'a pas encore permis   notre intercommunalit  d'int grer cette comp tence", vous ne donnez aucun d lai quant   l'examen de ce th me. Or, vous  tes vice-pr sident de cette intercommunalit , c'est- -dire dot  de pouvoirs certainement non n gligeables et, il serait pour le moins  tonnant que l'instance dans laquelle vous si gez ne poss de pas une planification formalis e des sujets   traiter.

"L' troitesse du calendrier fix  par l'Etat ... », justement, n'est-ce pas l  une raison de plus pour prendre ce sujet   bras-le-corps,   moins que le th me de la production et distribution de l'eau   Maurepas ne soit consid r  comme un sujet mineur. Vous ne cessez de vanter,   juste titre, les vertus de la d mocratie locale participative ; ne serait-ce pas l  une excellente occasion de mettre vos actes en accord avec vos paroles ?

Inquiets nous le sommes aussi lorsque vous affirmez « nos  lus ont   c ur de garantir pour chacune des comp tences transf r es l'int r t de notre ville et des Maurepasiens » car vous personnellement et certains membres de l' quipe municipale, en charge de ce dossier, avez  t  alert s (pour

reprandre le même mot que celui de votre lettre) sur ce thème que ce soit par courriel, ou bien directement au cours de réunion de quartier. Avoir à cœur un dossier n'est pas suffisant, encore faut-il le connaître et le maîtriser et dans le cas de celui de l'eau, particulièrement complexe, l'intelligence de plusieurs personnes est certainement souhaitable pour cette connaissance et cette maîtrise. Sans prétendre à une compréhension exhaustive de ce dossier de notre part, nous vous avons offert notre aide pour son analyse ; quelle suite a été donnée à cette proposition, formulée il y a déjà plus de trois mois ? Nous vous laissons le soin de répondre à cette question.

Transférer la copie de nos courriers aux services de Saint-Quentin-en-Yvelines est nécessaire mais, il serait sans doute plus efficace pour Maurepas et les Maurepasiens que cette démarche soit accompagnée d'interventions verbales effectuées avec conviction ; sinon, sans vouloir tenter un procès d'intention à qui que ce soit, beaucoup de temps risque encore d'être perdu et l'étrécissement du calendrier de devenir telle que toute méthodologie d'information et de concertation deviendra inapplicable.

Enfin nous sommes inquiets et insatisfaits car, comme rappelé ci-dessus, beaucoup de temps a déjà été perdu ; juin 2017 approche et votre lettre ne nous apporte absolument aucune certitude quant à la prise en compte de ce sujet et quant à son traitement en temps voulu.

Nous profitons de ce courrier pour vous demander de bien vouloir nous communiquer le montant de la trésorerie du SIAEP. Nous aimerions également connaître le devenir de cette trésorerie en cas de dissolution du SIAEP.

En espérant vous voir pleinement engagé dans la gestion de ce dossier, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Anne Theunissen et Samy Mamlouk - Co-présidents

